

Rueil-Malmaison : un professeur d'histoire dit aux élèves qu'il est musulman et leur enseigne la charia

Incroyable mais vrai : en 2010, dans un collège public, le collège Les Martinets, de Rueil-Malmaison, un professeur d'histoire a ouvertement dit à ses élèves de 5° qu'il était musulman, contrevenant délibérément aux lois laïques de 1905 et de 2004, au devoir de réserve des fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction et à l'obligation absolue de ne pas faire de prosélytisme religieux ou politique. Faute professionnelle gravissime et impardonnable.

Qui plus est, ce professeur indigne de l'être enseigne la charia, qui ne fait absolument pas partie du programme, comme en témoigne le contrôle qu'il a donné à ses élèves :

1/ La civilisation musulmane est née des conquêtes arabes du VIIème siècle :

- a) Jusqu'où s'étendent ces conquêtes ?
- b) Montrez que cette civilisation fut une rencontre ou un mélange de cultures et de traditions différentes. (Question rayée à la demande du professeur)

2/ Mahomet, sceau des prophètes :

Que signifie cette expression pour les musulmans ?

3/ On trouve beaucoup de choses dans le Coran :

- a) Des croyances
- b) Une morale ou comment se comporter au quotidien
- c) Des devoirs

Pouvez-vous donner 2 exemples pour chaque cas ?

4/ Les 5 piliers de l'islam :

Citez 3 piliers et commentez-les.

5/ La Charia ou loi musulmane :

- a) De quelle façon s'est constituée la Charia ?

b) Qu'avez-vous retenu de notre discussion sur la Charia ?

6/ Vocabulaire d'une mosquée :

a) Une tour d'où le muezzin appelle à la prière :

b) Une niche qui indique la direction de la Mecque :

Où l'on découvre donc une seconde faute professionnelle puisque le programme(1) ne prévoit que « l'histoire » des débuts de l'islam, celle des conquêtes et quelques « récits significatifs des croyances » et que les « compléments » ajoutés gracieusement par l'enseignant sont d'ordre explicitement religieux, concernant les règles islamiques pures.

Circonstance aggravante, le professeur sait qu'il n'a pas le droit d'enseigner la charia, il n'y a rien qui évoque celle-ci dans le cahier des élèves, et il le reconnaît en évoquant dans le contrôle « notre discussion sur la charia ». Ainsi donc, en sus des fautes impardonnables au regard de la déontologie le triste sire ajoute une faute pédagogique qui consiste à évaluer l'élève non pas sur l'apprentissage d'un cours qu'il est censé revoir mais sur ses souvenirs d'une « discussion » hors programme...

D'ailleurs le plan du cours qui figure dans le cahier des élèves est assez révélateur de l'interprétation très personnelle du « professeur musulman » des programmes puisque sous le titre général « Les conquêtes arabes » figure un sous-titre « Le Coran et la foi musulmane » (de deux choses l'une, soit cet enseignant est un sous-doué de l'organisation de cours et on se demande comment il a pu obtenir ses diplômes et concours en mettant dans un chapitre sur les conquêtes ce qui concerne le coran et la foi, soit il fait une fixation sur ces derniers au point de leur donner la part primordiale qui n'est pourtant pas prévue par les programmes...)

On remarquera au passage dans le plan du cours « 1/ Le Coran fixe des croyances 2/ Le Coran fixe des devoirs quotidiens 3/ Le Coran fixe une morale 4/ Le Coran donne des indications pour fixer des lois » le quatrième point, qui évoque les « LOIS » du Coran. En France, dans un Etat laïque, les seules lois reconnues sont celles de la République, que je sache... et

évoquer les règles du Coran en utilisant le mot loi revient à faire entrer dans les jeunes têtes que le coran participe de l'élaboration de la loi ou bien qu'il y aurait plusieurs lois et que celles de la charia auraient quelque validité, quand bien même comme c'est le cas, elles contreviendraient à celles de la République...

Le procès de l'enseignant est instruit : coupable.

Coupable comme cette enseignante qui a eu le front de vouloir enseigner voilée(2) et qui a été licenciée.

Coupable comme cet enseignant qui a osé montrer une video anti I.V.G. (et qui a été lynché par la presse et les fédérations de parents d'élèves, tant il est vrai que le prosélytisme catholique, lui, déchaîne les foudres de la bien pensance...) et qui a été suspendu pour 4 mois(3).

Coupable comme ceux qui enseignent les délices de la charia en Angleterre, et notamment ceux de l'amputation et du châtiment de l'homosexualité.(4)

Coupable comme ceux, qui, en Angleterre, utilisent des manuels scolaires affirmant que les juifs sont des porcs, qu'il exécuter les homosexuels(5)...

Nous ne sommes pas en Angleterre, nous refusons les tribunaux islamiques, nous refusons les écoles coraniques, nous refusons que notre école devienne une école coranique, nous refusons que des enseignants fassent du prosélytisme religieux en cours et nous demandons aux instances de l'Education nationale de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que ce fait demeure un fait isolé unique qui ne se renouvellera pas. Jamais.

Je vous invite à alerter le principal du collège (01.47.32.15.92), l'Inspection Académique des Hauts de Seine (ce.ia92.infoweb@ac-versailles.fr), le Recteur de l'Académie de Versailles (3 bd De Lesseps 78000 VERSAILLES 01 30 83 44 44), le Ministère de l'Education nationale (info-dgesco@education.gouv.fr et l'Elysée (http://www.elysee.fr/ecrire/) de ce qui se passe.

Christine Tasin

<http://christinetasin.over-blog.fr>

[<http://resistancerepublicaine.wordpress.com/>-><http://resistancerepublicaine.wordpress.com/>]

(1) « Le programme de cinquième s'ouvre par la découverte de la naissance de l'islam (fait religieux) et de l'Islam médiéval (civilisation).

LES DEBUTS DE L'ISLAM CONNAISSANCES

Les musulmans sont abordés dans le contexte de la conquête et des premiers empires arabes, dans lequel la tradition islamique est écrite (VIIe – IXe siècle).

Quelques uns des récits de la tradition (Coran...) sont étudiés comme fondements de l'islam. L'extension et la diversité religieuse et culturelle de l'Islam médiéval sont présentées au temps de l'empire omeyyade ou de l'empire abbasside.

DEMARCHES

L'étude commence par la contextualisation des débuts de l'islam. Elle est fondée sur des sources historiques, le récit d'un événement (la conquête de la Palestine–Syrie, de l'Égypte...) ou d'un personnage. Les textes (Coran, Hadiths et Sunna, Sîra) sont datés en relation avec ce contexte. Ils permettent d'aborder le personnage de Mahomet. L'étude est conduite à partir de la vie urbaine (à Damas, Cordoue, Bagdad...) et/ou de personnages (Moawwiya et Ali, Haroun el Rachid...). Elle comprend la présentation d'une mosquée. Elle débouche sur une carte qui situe le monde musulman médiéval par rapport à ses voisins.

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants

- L'Hégire : 622
- L'extension de l'islam à l'époque de l'empire omeyyade ou abbasside sur une carte du bassin méditerranéen

Raconter et expliquer

- Un épisode de l'expansion musulmane
- Quelques épisodes de la tradition musulmane significatifs des croyances

Décrire

- Une mosquée (Médine, Damas, Cordoue...)
- Une ville (Bagdad, Damas, Cordoue...) »(1)

(2)

[<http://www.fdesouche.com/153737-une-enseignante-voilee-de-toulouse-licenciee-au-nom-de-la-laicite>-><http://www.fdesouche.com/153737-une-enseignante-voilee-de-toulouse-licenciee-au-nom-de-la-laicite>]

(3)

[<http://www.leparisien.fr/societe/un-professeur-suspendu-pour-avoir-projete-une-video-anti-ivg-24-11-2010-1164119.php>-><http://www.leparisien.fr/societe/un-professeur-suspendu-pour-avoir-projete-une-video-anti-ivg-24-11-2010-1164119.php>]

(4)

[<http://www.lefigaro.fr/international/2010/11/22/01003-20101122ARTFIG00413-les-chatiments-de-la-charia-inculques-a-des-enfants-anglais.php>-><http://www.lefigaro.fr/international/2010/11/22/01003-20101122ARTFIG00413-les-chatiments-de-la-charia-inculques-a-des-enfants-anglais.php>]

(5)

[<http://fr.news.yahoo.com/79/20101122/twl-royaume-uni-des-manuels-scolaires-an-fe7f0c9.html>-><http://fr.news.yahoo.com/79/20101122/twl-royaume-uni-des-manuels-scolaires-an-fe7f0c9.html>]